

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE SEPT NOVEMBRE (07/11/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 31 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 26

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Laure POUTEAU, M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 7

M. Jérôme POUGNAND (Représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoints**

Mme Danièle SCHATTEL (Représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Madame Any DELCHER), M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. DUPARC Robert (Représenté par Monsieur Franck BOUSQUET), Mme Marie CAVALIE (Représentée par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame Claudine MATALA est nommée secrétaire de séance.

VOEU

19 – 07 novembre 2024

19. Vœu pour la participation des collectivités locales au projet de rénovation de l'hôpital intercommunal Castelsarrasin-Moissac

Rapporteur : Monsieur LOPEZ

Situé au cœur d'un bassin de vie de 80 000 habitants essentiellement en zone rurale, le Centre Hospitalier Intercommunal Castelsarrasin-Moissac (CHICM) est un service public de soins incontournable de l'ouest du Tarn-et-Garonne auquel nos administrés sont très attachés.

Le CHICM a élaboré un plan d'investissements pour répondre aux besoins identifiés sur le territoire, moderniser son offre et conforter sa position au sein de notre bassin de vie.

Ces travaux permettraient de répondre aux enjeux suivants :

- Modernisation du plateau technique eu égard à la vétusté du bloc opératoire actuel qui pourrait compromettre la pérennité de l'activité chirurgicale.
- Développement de l'activité ambulatoire et amélioration du confort d'hospitalisation par la rénovation des capacités hôtelières.
- Accroissement des admissions directes sans passer par les urgences où les délais d'attente sont souvent longs. Ainsi, la prise en charge des personnes âgées, en soins palliatifs ou en situation de handicap, serait améliorée.

Ce projet ambitieux a été travaillé en concertation avec les professionnels de santé libéraux et validé par le Conseil de surveillance de l'hôpital. La concrétisation de ce projet octroierait à notre territoire un fort potentiel d'attractivité en le dotant d'une offre de proximité de traumatologie, de chirurgie et en médecine polyvalente ainsi que d'une offre de spécialités externes renforcée.

Les travaux sont estimés à 8 millions d'euros avec une participation de l'Etat à hauteur de 50%. Toutefois, le projet est en attente de validation par l'ARS et nécessite un complément de financement de la part de l'hôpital dont la capacité d'endettement, à l'instar de celle du monde hospitalier, demeure faible. La circulaire ministérielle portant sur la relance de l'investissement dans le système de la Santé, datée du 10 mars 2021, permet aux EPCI, conseils départementaux et régionaux de participer directement au financement de ces opérations. La libre participation des collectivités serait un atout supplémentaire pour décrocher la validation du projet par l'ARS.

Dès lors,

Considérant que ces travaux octroierait à l'hôpital Castelsarrasin-Moissac un fort potentiel d'attractivité en le dotant d'une offre de proximité de traumatologie, de chirurgie et en médecine polyvalente ainsi que d'une offre de spécialités externes renforcée ;

Considérant le renforcement de l'accès à la santé à venir en Tarn-et-Garonne avec la construction du Grand Hôpital de Montauban » pour lequel des collectivités locales vont participer ;

Considérant l'impérieuse nécessité de conserver l'équilibre territorial départemental en matière d'offre de santé pour assurer l'égal accès aux soins pour les Tarn-et-Garonnais ;

Considérant la possibilité faite aux collectivités de co-financer les travaux de construction ou de rénovation des hôpitaux publics à travers leurs compétence Santé ;

Considérant l'importance d'un hôpital public dans le schéma territorial de santé en lien avec les Maisons de Santé et les Centres de Santé co-financés par les EPCI, le Département et la Région ;

Les élus réunis en Conseil municipal sollicite les EPCI du bassin de santé du CHICM, au Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et au Conseil régional d'Occitanie de participer au co-financement des travaux de restructuration et de rénovation de l'hôpital intercommunal Castelsarrasin-Moissac.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ADOPTE le présent vœu.

Pour copie conforme
Moissac, le 08 novembre 2024

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Claudine MATALA

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :